

## DEMANDE DE PLACE EN ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Date:.....

Reçu le:.....

- L'accueil habituel est contractualisé et facturé pour la durée de l'année scolaire (vacances d'été comprises) et est renouvelé tacitement d'année en année.
- L'accueil à durée déterminée - pour raison spécifique validée par l'AFJ Rhône-Sud - est contractualisé et prend fin à échéance.

### Enfant:

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse où vit l'enfant : .....

NPA & Localité : .....

Date de naissance : ..... Sexe : .....

Ecole /jardin d'enfant : ..... Date d'entrée à l'école : .....

Accueil désiré dès le : ..... Fin d'accueil (si durée déterminée) .....

### Horaires d'accueil prévus et valables, sauf exceptions, jusqu'au jour qui précède la rentrée scolaire

le/les	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Sa	Di
de quelle heure							
à quelle heure							

Pour un total d'heures hebdomadaire de : ..... facturées selon le Règlement du 29.06.18

### Enfant (2<sup>ème</sup>) : si besoin d'un 2<sup>ème</sup> accueil

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse où vit l'enfant : .....

NPA & Localité : .....

Date de naissance : ..... Sexe : .....

Ecole /jardin d'enfant : ..... Date d'entrée à l'école : .....

Accueil désiré dès le : ..... Fin d'accueil (si durée déterminée) .....

### Horaires d'accueil prévus et valables, sauf exceptions, jusqu'au jour qui précède la rentrée scolaire

le/les	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Sa	Di
de quelle heure							
à quelle heure							

Pour un total d'heures hebdomadaire de : ..... facturées selon le Règlement du 29.06.18

**Enfant (3<sup>ème</sup>) : si besoin d'un 3<sup>ème</sup> accueil**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse où vit l'enfant : .....  
NPA & Localité : .....  
Date de naissance : ..... Sexe : .....  
Ecole /jardin d'enfant : ..... Date d'entrée à l'école : .....  
Accueil désiré dès le : ..... Fin d'accueil (si durée déterminée) .....

**Horaires d'accueil prévus et valables, sauf exceptions, jusqu'au jour qui précède la rentrée scolaire**

le/les	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Sa	Di
de quelle heure							
à quelle heure							

**Pour un total d'heures hebdomadaire de : ..... facturées selon le Règlement du 29.06.18**

**Parent 1** : merci de remplir **toutes** les rubriques

Nom..... Prénom .....  
Représentante légale : oui  non  Date de naissance .....  
Adresse..... NPA & Localité.....  
Téléphone Privé..... Portable .....  
Tel professionnel ..... Commune du lieu de travail .....  
Profession..... Taux d'activité .....  
Adresse e-mail..... Nationalité .....  
Etat civil..... Langue(s) parlée(s) .....  
Suivi Hospice général: oui  non  Frais pris en charge par l'HG: oui  non   
Si oui : quel CAS + nom de l'assistant-e social-e: .....

**Parent 2** : merci de remplir **toutes** les rubriques

Nom..... Prénom .....  
Représentante légale : oui  non  Date de naissance .....  
Adresse..... NPA & Localité.....  
Téléphone Privé..... Portable .....  
Tel professionnel ..... Commune du lieu de travail .....  
Profession..... Taux d'activité .....  
Adresse e-mail..... Nationalité .....  
Etat civil..... Langue(s) parlée(s) .....  
Suivi Hospice général: oui  non  Frais pris en charge par l'HG: oui  non   
Si oui : quel CAS + nom de l'assistant-e social-e: .....

**Quelques informations et questions:**

Mode de garde actuel:.....

Acceptez-vous la présence d'animal / animaux domestique(s) à la maison, lequel/lesquels ?

.....

Souhaitez-vous allaiter votre enfant au domicile de l'AF? oui  non  non pertinent

Êtes-vous inscrit ou en attente d'une place en crèche / garderie ? oui  non

Si oui laquelle? .....

- À savoir que l'accueil familial de jour représente un engagement annuel qui prend échéance au jour qui précède la rentrée scolaire

Avez-vous des besoins particuliers en lien avec la religion et sa pratique ?

.....

Remarques, questions, demandes particulières?

.....

.....

.....

.....

Les enfants sont confiés à des accueillantes familiales, employées de la structure AFJ Rhône-Sud et au bénéfice d'une autorisation d'exercer délivrée par l'Office de la Jeunesse. Nous prenons note que la structure fera son possible pour trouver la meilleure solution mais que **celle-ci n'est pas garantie**.

L'accueil familial de jour AFJ Rhône-Sud a un rôle d'intermédiaire. La décision et l'accord de place chez une accueillante familiale relève de la responsabilité du/des représentants légal-aux.

**Modification et résiliation** (pour le surplus voir le Règlement du 29.06.2018)

- Une modification d'horaires d'accueil doit être significative et durable pour être validée et contractualisée par la structure mais le nombre d'heures hebdomadaires ne peut diminuer en cours d'année scolaire.
- La résiliation sur demande écrite est effective - sauf exception validée par l'AFJ Rhône-Sud – le jour qui précède la rentrée scolaire et d'office la veille de l'entrée à l'école primaire à 4-5 ans.

**Je (nous) soussigné-e(s), M. et/ou Mme**

.....  
représentant(s) légal (aux) de l'enfant atteste(ons) avoir pris connaissance du "*Règlement à l'intention des parents concernant l'accueil des enfants*", AFJ Rhône-Sud, validé par le Conseil intercommunal le 29.06.2018  
**et j'accepte/ nous acceptons ces dispositions.**

Lieu, date.....Signature-s .....

**En cas de besoin d'aide financière:**

Service des prestations complémentaires (SPC)  
Route de Chêne 54 1211 Genève 6

Tél +41 22 546 16 00 Fax +41 22 546 17 00  
[www.geneve.ch/spc\\_ocpa](http://www.geneve.ch/spc_ocpa)

**Merci de bien vouloir retourner ce questionnaire, en courrier normal, par fax ou par voie électronique.**

**Seul le document signé et complété fera foi de demande de place.**

**IMPERATIF! Nous vous laissons le soin de confirmer votre demande tous les 3 mois.**

Accueil familial de jour AFJ Rhône-Sud

11, rue des Evaux

1213 ONEX

Horaires de permanence tél. et accueil :

Tel 022.870.10.80

Fax 022 870 10 83

[info@afjrhoneud.ch](mailto:info@afjrhoneud.ch)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h15